



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 24 mars 2022

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 18 mars 2022
Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 16 - Votants : 16

Présents : Mr Benoît COUTEAU, Mr Stéphane ENTÈME, Mr Pascal BOUTON, Mme Françoise MÉNARD, Mme Linda GABORIAU, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, adjoints au Maire, Mr Christian MAILLARD, Mme Sylvie CHATELLIER, Mr Rodolphe BORRÉ, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mr Richard LOPEZ, Mr Sébastien BESSON, Mme Servane CHESNEAU, Mme Émilie BOUTSIOU, Mme Gwladys BRANGER, Mr Vincent CAILLÉ

Absente excusée : Mme Magalie RAVELEAU DUAUT (pouvoir donné à Mr Stéphane ENTEME)

Secrétaire de séance: Mr Rodolphe BORRÉ

2022-03-24-003 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE

Sous la présidence de M. Richard LOPEZ, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement :

Dépenses : Prévu : 2 506 514,44 €
Réalisé : 2 197 582,87 €
Restes à réaliser : 0 €

Recettes : Prévu : 4 087 269,93 €
Réalisé : 4 446 401,62 €
Restes à réaliser : 0 €

Excédent de fonctionnement : 2 248 818,75 €

Investissement :

Dépenses : Prévu : 2 965 550,35 €
Réalisé : 1 246 131,72 €
Restes à réaliser : 1 266 105,15 €

Recettes : Prévu : 2 965 550,35 €
Réalisé : 1 110 507,33 €
Restes à réaliser : 0 €

Déficit d'investissement : 135 624,39 €

Après avoir demandé à Monsieur le Maire de se retirer pour le vote, le conseil municipal :

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2021.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
COMMUNE DE MONNIERES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022
Affiché le 12/04/2022
ID : 044-214401002-20220324-2022_03_24_003-DE

Registre certifié conforme,
Le Président de séance,
Richard LOPEZ

